

Pour un plan de Solidarité et de Sobriété énergétique

En avril dernier, le groupe socialiste déposait une interpellation urgente concernant l'augmentation très forte du prix du gaz annoncée par la Ville. En mai, notre conseil a voté une résolution qui demandait, notamment, à la Municipalité de venir avec des solutions pour soulager le porte-monnaie d'une population touchée de plein fouet par l'inflation si les prix du gaz restaient à un haut niveau quand les radiateurs se remettraient en route. Six mois plus tard, l'augmentation des matières premières n'a pas fléchi. Désormais, l'ASLOCA estime que les logements mal isolés risquent de voir leurs charges augmenter de 1'200.- par année, qu'ils se chauffent au mazout ou au gaz.

Sans soutien, cet hiver, des personnes devront peut-être choisir entre se chauffer ou payer leur loyer. L'électricité suit aujourd'hui le même chemin : la Municipalité annonce un prélèvement de 2 millions de francs pour limiter la hausse des prix, cependant celle-ci représentera toujours une hausse de 45% sur la facture d'électricité des Yverdonnois-es, soit en moyenne plus de 200.- par année. La population ne doit pas supporter la crise qu'elle n'a pas causé et nous devons soutenir les plus précaires dans cette situation. Pour cela il faudrait d'un côté soutenir financièrement les personnes ne pouvant plus payer leur loyer ou leur énergie par un plan de solidarité énergétique, et d'un autre, élaborer un plan de sobriété énergétique pour la ville d'Yverdon-les-Bains, ciblant en priorité les activités les moins essentielles au bien-être collectif. Car nous ne pouvons demander à la population de réduire son utilisation d'énergie pour se chauffer, cuisiner, et tout simplement vivre, quand des panneaux publicitaires sont allumés 24h/24, tout comme des vitrines de magasins, que des privés chauffent leur piscine en hiver ou que la ville d'Yverdon refroidit la patinoire en été.

Parce que se chauffer ne doit pas devenir un luxe, nous avons l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Que sait-elle de démarches fédérales ou cantonales visant à instaurer une forme « d'allocation énergétique » pour les faibles revenus et la classe moyenne ?
2. La Municipalité réfléchit-elle à son propre dispositif, qui pourrait prendre la même forme que les mesures pour familles modestes actuellement en vigueur ?
 - a. Si oui, de quelle manière et avec quel calendrier ?
 - b. Si non, pour quelles raisons ?
3. Est-ce que la Municipalité s'engage à ne pas mettre en demeure les locataires des bâtiments communaux si ceux-ci ne seraient pas en mesure de payer leur facture et à intervenir auprès de la FYL pour qu'elle fasse de même ?
4. Quelle est la stratégie de la ville en cas de rupture d'approvisionnement en énergie pour répondre aux besoins de la population sans nuire au climat ?
5. Ciblez-vous des utilisations d'énergie qui pourraient faire l'objet de mesures de sobriété, en mettant en priorité les dépenses énergétiques non essentielles et les besoins de luxe n'ayant pas de répercussion sur les personnes les plus précaires, pour cet hiver ainsi que sur le plus long terme ?